



FREDi

FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



2- L'impact économique des émergents sur les systèmes productifs



CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LE
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL



EG
Faculté
Économie-Gestion
Clermont-Fd
63000 CLERMONT
L'ÉCONOMIE L'ÉTHIQUE

2-1 Un dynamique de croissance profitable à l'Afrique

La demande de matières premières soutient l'activité

- ❑ La croissance des puissances émergentes a été un véritable moteur du développement par le canal du commerce international.
- ❑ Bénéficiaire de cette dynamique, l'Afrique a stimulé sa croissance, soit par les exportations, largement tirées par la hausse des prix et la demande de matières premières, soit par le canal des IDE qui ont également aiguillonné la demande intérieure.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB

prix et dollars constants de 2000

	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2008-2010
Afrique subsaharienne	1,9 %	2,8 %	5,2 %	3,4 %
Zone Franc	2,0 %	3,3 %	4,0 %	3,5 %
Économies émergentes	5,6 %	6,9 %	8,9 %	8,5 %
Brésil	2,7 %	2,8 %	3,8 %	3,3 %
Chine	10,3 %	10,4 %	11,1 %	9,7 %
Inde	5,5 %	6,2 %	8,2 %	9,4 %
Pays de l'OCDE	3,4 %	2,8 %	1,9 %	-0,3 %

Inférieure à celle de l'OCDE dans les années 80, la croissance africaine est désormais bien supérieure

Croissance stimulée par les exportations

- ❑ En moyenne, depuis 2000, l'Afrique se positionne sur une croissance largement au-dessus de la tendance des pays de l'OCDE
- ❑ A l'exception de 2009 (2,7 %), l'Afrique a démontré une capacité de résilience à la crise
- ❑ Croissance tirée par les pays asiatiques. Le commerce international en a été le vecteur avec des phénomènes de redistribution de parts de marché très significatifs.

Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen des exportations

En valeur et en dollars courants

	1980-1990	1990-2000	2000-2009	2008-2009
Afrique subsaharienne	1,4 %	4,4 %	17,7 %	-24,7 %
Zone franc	0,7 %	4,1 %	17,1 %	-25,6 %
Puissances émergentes	8,1 %	13,7 %	23 %	-14,9 %
Brésil	5,9 %	5,5 %	16,7 %	-21,5 %
Chine	10,6 %	17,3 %	24 %	-15,7 %
Inde	7,0 %	11,9 %	23,4 %	-5,1 %
Pays de l'OCDE	7,9 %	6,2 %	10,3 %	-19,7 %

Croissance des exportations africaines
significativement supérieure à celle de l'OCDE.
Les émergents en sont les principaux animateurs

Origine de la dynamique des flux commerciaux

- ❑ **L'année 2009 n'est pas à l'avantage de l'Afrique.** La baisse des exportations a avoisiné ici 25 % contre moins de 20 % dans les pays de l'OCDE
- ❑ La baisse prend tout son sens par rapport à **l'emballlement des prix** et des marchés de matières premières dans les années 2000 (**fonctionnement des marchés à terme et spéculation**).
- ❑ **Illustration par le marché du pétrole** : variations jamais observées depuis le choc pétrolier des années 1970. Entre juillet et décembre 2008, le niveau de prix a fluctué entre un plus haut à 145 dollars et un plus bas à 40 dollars (niveau de 1980).

Les exportations stimulent les importations africaines en provenance des émergents

- ❑ Le rythme de croissance des **importations** de l'Afrique **multiplié par quatre entre les deux décennies 1990 et 2000**, quand celui des puissances émergentes l'a été par moins de deux et environ 60% pour l'OCDE.
- ❑ Les importations Africaines stimulées par les exportations en **volume** vers les grands émergents, stimulées également par les **prix** internationaux des matières premières et l'élévation des **termes de l'échange**.

Les émergents influent sur les prix des produits manufacturés (importés par l'Afrique) et les prix d'exportation des matières premières

→ action sur les termes de l'échange, meilleur niveau depuis 1990

Années	Afrique subsaharienne	Zone franc
<i>Moyenne simple</i>		
1980	137,6	147,6
1985	134,0	148,9
1990	113,1	126,3
1995	107,2	108,3
2000	100	100
2005	118,7	108,2
2008	127,7	128,7
2009	118,8	112,5
2010	128,6	127,0
<i>Moyenne pondérée</i>		
1980	125,2	155
1985	119,1	160,5
1990	105,1	125,7
1995	99,9	111,9
2000	100	100
2005	107,0	121,2
2008	146,1	141,2
2009	134,5	125,6
2010	145,4	142,3

Termes de l'échange jamais aussi élevés depuis 1980

La géographie des échanges africains

Augmentation des flux et redistributions de parts de commerce international

	Moyenne 1985-1995		Moyenne 1995-2005		Moyenne 2005-2009	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Afrique Zone franc						
Brésil	1,3	0,5	1,0	0,9	1,9	0,6
Chine	2,1	0,9	7,1	6,5	15,4	13,8
Inde	0,5	0,9	2,5	2,2	3,4	3,3
France	41,4	24,5	27,4	10,9	18,0	7,8
OCDE	79,9	82,4	60,3	66,3	49,1	62,9
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Afrique Hors zone franc						
Brésil	2,1	1,4	2,0	1,8	2,9	2,7
Chine	1,5	0,8	6,0	5,1	12,5	12,3
Inde	1,2	1,3	3,0	1,8	4,8	4,5
France	7,5	6,3	6,4	4,5	4,4	3,8
OCDE	78,0	77,6	63,1	68,2	53,8	60,9
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

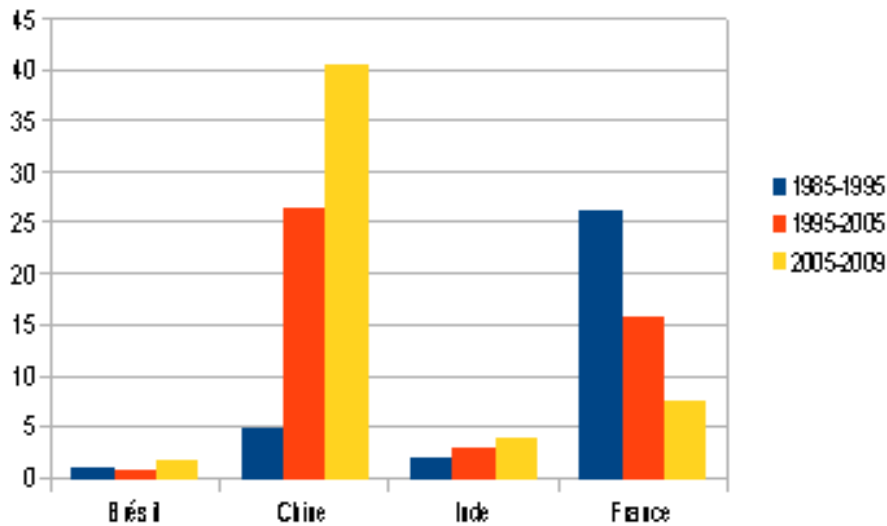
Evolution des Parts
France divisée par plus de 2
Chine multipliée par 7 ou 8

La France dans les importations africaines

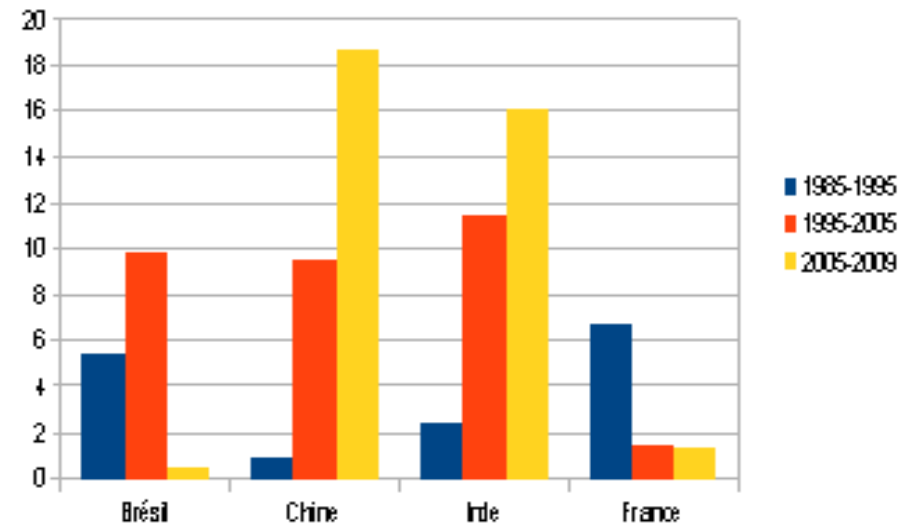
- ❑ Le cumul des parts: Trois émergents = 20 %, inférieur à 5 % sur 1985-1995. Redistribution **favorable à la Chine, défavorable à l'OCDE**.
- ❑ Parmi les pays de l'OCDE, la France a moins bien résisté, notamment en zone franc. La part de marché des importations divisée par plus de deux contre une contraction de 40 % en dehors de la zone franc
- ❑ L'érosion de la part de marché de la France observable partout. Sur les trois plus grands pays de la zone franc - plus de 40 % du PIB, entre 1985-95 et 2005-09, le poids de la France est passé de : 43,5 % à 23,2 % au **Cameroun**, de 40,4 % à 18,3 % en **Côte d'Ivoire**, de 42,2 % à 20,7 % au **Sénégal**.

Cas emblématique de la perte d'influence: le Bénin

Importations du Bénin



Exportations du Bénin



Facteurs explicatifs de ces tendances

- ❑ **Sous-évaluation** systématique de certaines monnaies. La faiblesse du renminbi et la surévaluation de l'euro facilitent la pénétration des pays asiatiques.
- ❑ Second facteur: les puissances émergentes sont mieux à même de satisfaire la demande locale des consommateurs à faible revenu: élargissement du spectre de la variété des produits.
- ❑ Troisième facteur: aide et financements publics, caractère lié et affecté des ressources allouées par les émergents.

2.2. Incertitudes à long terme pour la diversification manufacturière

- ❑ Les émergents ont été un facteur de croissance et d'élévation du bien-être en Afrique.
- ❑ Moindre dépendance envers les seuls pays industrialisés.
- ❑ Est-ce à dire que la dynamique est sans risques à moyen et long termes ?

➔ Question de la diversification des systèmes productifs africains

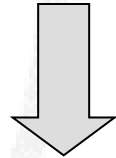
Deux principaux écueils

- ❑ La présence et l'exploitation des matières premières peut susciter une **malédiction** : guerres civiles ou conflits inter-ethniques pour le contrôle des rentes
- ❑ Manifestation du **syndrome hollandais**. La rente sur les matières premières engendre des augmentations de salaires généralisées qui pénalisent le secteur des biens échangeables hors matières premières

La contribution des émergents est affaire d'horizon temporel.

- A court terme**, les avantages sont peu discutables. Certains travaux suggèrent même qu'un essoufflement du moteur de croissance en Asie serait très pénalisant. Un ralentissement de 1 % de la croissance en Chine se transmettrait aux pays à faible revenu sous la forme d'un manque à gagner de 0,3 % de la croissance.

- **A plus long terme, si l'on considère que le développement est davantage conditionné par la modification des structures productives que par le rythme de croissance de la demande mondiale de matières premières, le défi du changement structurel pourrait être plus difficile à relever.**



La Chine est consciente des bouleversements induits par son développement.

Les investissements directs étrangers, hors matières premières, sont loin d'être négligeables. Dans l'espace intra-régional africain, ils s'accompagnent de transferts de technologies et de densification des relations commerciales. Les dispositifs institutionnels de type ***African Growth and Opportunity Act (AGOA)*** encouragent l'implantation d'opérateurs chinois en Afrique (Afrique de l'est plus concernée, Kenya, Ethiopie).



Canal des IDE de diversification: les **Zones économiques spéciales (ZES)**. Elles sont des enclaves bénéficiant d'un régime juridique particulier avec des facilités de fonctionnement dont la suppression des pesanteurs administratives. En comparaison de la zone franche, la **ZES sert l'implantation des entreprises chinoises** selon un plan d'aménagement qui peut impliquer de connaître d'emblée les activités à promouvoir. La théorie de la ZES bien développée, mais la pratique encore embryonnaire

